



Alliance Française
Rouen - Normandie



PROJET ÉDUCATIF

Accueil collectif de mineurs

Organisateur : Alliance française de Rouen-Normandie

Adresse : 80 Boulevard de l'Yser, 76000 ROUEN

Agrément formation professionnelle continue : 23760243776

SIRET : 377 857 545 00042

APE/NAF : 8559B

RNE : 0763352F

Agrément Tourisme : AG076030001

Agrément Jeunesse et sport accueil collectif de mineurs : 076ORG0657

Téléphone : 02 35 98 55 99

Télécopie : 02 35 89 98 58

Courriel : direction@afrouen.org

Site internet : www.afrouen.org

Rédaction du projet : novembre 2018

Période d'application : 2019-2020

SOMMAIRE

1. L'organisateur, statut et vocation
2. Nos objectifs éducatifs
 - a) Nos principes
 - b) La structure d'un séjour linguistique
 - i. Les cours
 - ii. L'immersion en famille
 - iii. Les activités culturelles et sportives
3. Les moyens pour permettre le fonctionnement de l'accueil
 - a) Les locaux et espaces utilisés
 - b) La constitution d'une équipe et les modalités de recrutement
 - c) La définition des horaires d'ouverture
 - d) Les modalités tarifaires
 - e) Les outils d'information et de relations avec les familles
 - f) Le règlement intérieur
 - g) Les temps de concertation pour les préparations des équipes
 - h) Les conditions de mise en œuvre des activités physiques et sportives
 - i) Les modalités d'accueil des enfants en situation de handicap
 - j) Les modalités d'organisation d'activités accessoires à un accueil sans hébergement
 - k) Les modalités d'évaluation et de suivi du projet
4. Signature de l'organisateur validant le projet éducatif

1. NOTRE STATUT ET NOTRE VOCATION

L'Alliance française de Rouen Normandie est une association loi 1901, créée le 05 novembre 1986 (date de parution au Journal Officiel).

Notre centre fait partie du réseau des Alliances françaises qui, depuis 1883, a tissé des liens d'amitié avec 133 pays et accueille aujourd'hui plus d'un demi-million d'étudiants dans ses 813 écoles. Elle a vocation à rassembler les amis de la France et à organiser en France et dans le monde des cours de langue générale et de spécialité ainsi que des activités culturelles et de coopération. Elle veille à la cohérence et à l'unité d'idéal et d'objectifs du mouvement, dans le respect des spécificités locales. Laïque et apolitique, elle s'engage aux quatre coins du monde dans les missions qui sont toujours les siennes : enseigner la langue française, développer sa pratique sur les cinq continents, promouvoir les cultures française et francophone, promouvoir la culture des pays dans lesquels elle est implantée, accueillir et organiser des débats d'idées sur les grandes questions de société.

Spécialisée dans les séjours linguistiques, l'Alliance française de Rouen Normandie propose toute l'année des cours de français de qualité dans un environnement des plus confortables.

Nous nous appuyons sur une longue expérience et proposons des séjours linguistiques qui permettent une prise de contact avec la réalité de la langue, du pays et des personnes qui la parlent, grâce à des thèmes en harmonie avec les programmes scolaires et les principaux centres d'intérêt d'une région. L'enseignement se poursuit au-delà de la salle de classe, par la mise en pratique de la langue avec les habitants, et la découverte d'un mode de vie et d'une culture différents.

2. NOS OBJECTIFS ÉDUCATIFS

a) Nos principes

Lors de l'organisation d'un séjour linguistique, le respect des règles et la sécurité des élèves sont notre priorité et notre permanente préoccupation. Nous nous devons de préserver leur bien-être en optimisant leur sécurité affective, morale et physique. Nous veillons donc à mettre en place un encadrement de qualité et une vigilance de tous les instants.

La sécurité en matière de transport est assurée par l'utilisation d'autocaristes professionnels respectant leurs engagements de qualité et de sécurité ou, dans le cas d'un transport ferroviaire, par la SNCF. L'équipe d'encadrement est présente jusqu'à ce que les jeunes soient confiés à leur famille. Chaque famille d'accueil a par ailleurs obligation d'accompagner tout mineur dans chacun de ses déplacements.

Offrir des conditions de sécurité optimales et un cadre de vie agréable est un devoir incontournable.

Nous souhaitons que nos programmes, basés sur le vivre ensemble, le respect mutuel, l'échange et le partage, permettent à chaque participant, certes, de progresser en français mais aussi de gagner en responsabilité, en assurance et en autonomie. Nous aimerions qu'il

soit en mesure d'identifier ses propres besoins, linguistiques et personnels, et de les exprimer, qu'il soit un acteur de son séjour.

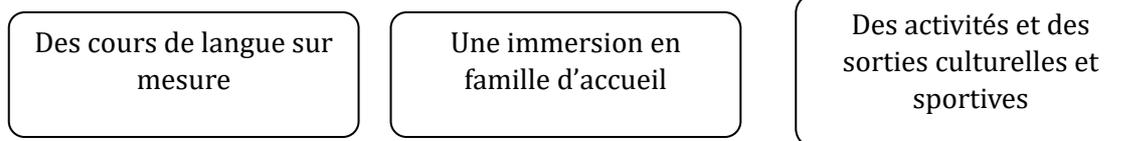
Par nature, les séjours organisés par notre école permettent aux élèves de sortir de leur quotidien et sont ainsi source de nouveauté. Ce séjour en France, pour de nombreux participants le premier voyage à l'étranger, est l'occasion de s'ouvrir à de nouveaux environnements, de nouvelles personnes, de nouvelles activités, de nouvelles cultures et ainsi d'être en situation de découvrir le monde qui nous entoure. Chaque jeune pourra s'y retrouver et s'enrichir en fonction de sa sensibilité. Par ailleurs, nous voulons donner du sens à ce que les jeunes apprennent, découvrent, voient, entendent, afin qu'ils rentrent chez eux avec le maximum de choses à raconter et de souvenirs pleins la tête.

La notion de plaisir doit être centrale et permanente sur tous nos séjours. Nous y veillons en adaptant le contenu des séjours : choix des activités, des sorties, nombre d'heures de cours, contenus et objectifs pédagogiques, horaires, aménagement de temps libre.

Si la notion de groupe oriente notre réflexion pour organiser nos séjours, nous considérons néanmoins chaque participant comme un individu à part entière avec ses propres demandes, besoins, questionnements. Nous veillons à le prendre en considération, l'écouter et lui apporter une réponse, afin qu'il puisse trouver sa place. Le maximum sera fait pour répondre à ses attentes dans la mesure où celles-ci n'entrent pas en contradiction avec le groupe, nos valeurs, le principe de laïcité ou la loi.

b) La structure d'un séjour linguistique

Il comprend généralement 3 parties:



i. Les cours

Dispensés par des professeurs de FLE expérimentés s'appuient sur une pédagogie communicative et de projet (élaboration d'un journal de bord, préparation d'une exposition, d'un spectacle, d'un film, d'une émission télé...).

Grâce à un test d'évaluation, effectué en ligne ou in situ, les participants sont répartis dans des groupes de niveau dont l'effectif maximum est de 14 élèves.

Le nombre d'heures varie en fonction de la durée des séjours et des objectifs.

Les méthodes pédagogiques mettent en pratique les résultats des travaux développés par le Conseil de l'Europe : apprentissage des langues par niveaux-seuil (CECRL).

Les professeurs s'appuient sur des documents authentiques, récents, généralement plus motivants pour les élèves. Les collections d'ouvrages et de matériel mis à disposition sont suivies et régulièrement renouvelées.

L'évaluation peut prendre plusieurs formes : certificat/attestation de fin de cours, test de fin de stage, test en ligne.

ii. L'immersion en famille

C'est la clé de voûte de tout séjour. L'élève se trouve ainsi plongé dans des situations quotidiennes qui vont naturellement engendrer la conversation (repas partagés, vie à la maison, activités de la famille, emploi du temps). Rapidement, l'échange s'installe et le processus de l'apprentissage par imprégnation se met en place. La confiance en soi progresse et efface l'inhibition de l'élève.

La vie au sein de la famille va favoriser la découverte et l'appréciation des autres signes de communication : la gestuelle, les mimiques, les attitudes. L'immersion en famille laisse une grande capacité d'initiative au participant.

Cette vie familiale est associée aux autres composantes du séjour.

Un double placement n'est pas à rejeter systématiquement car le soutien mutuel que se donnent deux participants peut aussi grandement favoriser l'intégration familiale et la réussite du séjour.

iii. Les activités culturelles et sportives

Les sorties à caractère culturel vont permettre aux participants de découvrir le patrimoine de la région : sites naturels, monuments, musées, gastronomie. Les choix pédagogiques correspondent aux possibilités et aux intérêts des participants, des adolescents la plupart du temps. Les activités et sorties culturelles donnent lieu à un travail pédagogique en classe, en amont et en aval. C'est pourquoi, on s'attachera davantage à des aspects contemporains qu'à une étude de l'histoire du pays. Des visites locales d'une demi-journée et des excursions sur une journée complète sont organisées sur place.

3. LES MOYENS POUR PERMETTRE LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL

a) Les locaux et espaces utilisés

L'Alliance française occupe un immeuble de caractère, idéalement situé en centre-ville, à deux minutes à pied de la gare SNCF et à proximité de lignes de transport en commun (métro et bus). Les locaux sont d'un volume adéquat pour la fréquentation maximale de l'Alliance française qui dispose au total de 10 espaces ouverts au public : 8 salles de classe, 1 salle informatique, 1 espace d'accueil.

2^{ème} étage :

- Salle Corneille
- Salle Monet
- Salle de Beauvoir
- Salle Flaubert

total : 50 personnes

capacité : 14 étudiants
capacité : 14 étudiants
capacité : 12 étudiants
capacité : 10 étudiants

1^{er} étage :

- Salle Maupassant
- Salle Lupin
- Salle Jeanne d'Arc / salle d'étude
- Salle informatique

total : 50 personnes

capacité : 12 étudiants
capacité : 14 étudiants
capacité : 14 étudiants
capacité : 10 étudiants

Rez-de-chaussée :

- Salle Bourvil
visiteurs
- Accueil :
- Espace restauration légère :

total : 70 personnes

capacité : 14 étudiants / 25 candidats / 50
capacité : 10 étudiants
capacité : 10 étudiants

Toutes les salles de classe sont équipées d'un ordinateur avec enceintes et d'un tableau blanc.

Sur les 8 salles de cours, 7 salles sont équipées de Vidéo Projecteurs Interactifs, une est équipée d'un vidéo projecteur classique.

Cet équipement est en adéquation avec le volume des salles.

Les toilettes sont toutes équipées de brosse à toilette, de rouleaux de papiers toilette grande consommation, de distributeurs de sachets pour serviettes hygiéniques, de distributeurs de produit désinfectant pour lunette de toilette, d'essuie-mains et de distributeurs de savon.

- *Au rez de chaussée :*

1 WC hommes

1 WC femmes

1 WC pour personnes à mobilité réduite (salle de distributeur de boissons / friandises).

- *Au premier étage :*
2 WC femmes
- *Au deuxième étage :*
2 WC homme

En cas d'affluence, certains cours peuvent être délocalisés dans les salles du collège Notre-Dame, établissement partenaire qui se situe à une dizaine de minutes à pied de l'Alliance française, au 9 rue Ernemont.

Le contrat d'assurance MAIF inclut cette extension pour les mois d'été et assure une couverture Responsabilité Professionnelle pour cette extension d'activité.

Les locaux sont dans un bon état général. Des travaux d'aménagement et de rénovation ont été effectués en 2012, 2014, 2015 et 2017.

Ils sont bien éclairés, insonorisés par du double vitrage, chauffés en hiver et par faible température.

Il n'existe pas de système de climatisation centralisé, inutile jusqu'à ce jour sous nos latitudes. Une salle est toutefois équipée d'un climatiseur. Des ventilateurs en nombre suffisant pour toutes les salles de classe sont stockés sous l'escalier du sous-sol.

Les locaux sont nettoyés tous les jours par notre agent d'entretien qui peut être amené à augmenter son volume horaire hebdomadaire en cas de surcroît d'activité.

L'Alliance française dispose d'un local au rez-de-chaussée pour l'achat et la consommation de boissons chaudes et fraîches et de friandises.

Des fauteuils et des tables sont à la disposition des étudiants au rez-de-chaussée et au premier étage, pour la détente et la lecture. Ils disposent également d'un centre de ressources avec sept ordinateurs en libre-service, une bibliothèque FLE (manuels, grammaires, dictionnaires, fiches outils permettant un travail en autonomie) et généraliste (romans, essais, beaux livres...). La plupart des ouvrages peuvent être empruntés gratuitement avec versement d'une caution.

b) La constitution d'une équipe et les modalités de recrutement des équipes

L'encadrement des jeunes est confié à des professeurs et des animateurs diplômés. Maturité, expérience, motivation et engagement envers les jeunes sont les principaux critères de recrutement. Le ratio d'encadrement imposé par la réglementation est scrupuleusement respecté.

Il existe une procédure de recrutement des professeurs. Les contrats de type CDD sont établis pour la durée de la mission.

Les équipes (enseignants, intervenants extérieurs, encadrants) sont constituées en fonction des programmes, des contenus et des objectifs définis en amont, en concertation avec nos partenaires.

c) La définition des horaires d'ouverture

L'établissement est ouvert au public du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30, sans interruption. Le cas échéant (retour tardif d'excursions, d'activités extérieures, de classes hors les murs), un accueil est prévu en dehors des horaires définis. En fonction des programmes de cours des groupes accueillis, une ouverture exceptionnelle peut également avoir lieu le weekend, plus particulièrement le samedi matin ou certains jours fériés.

Les cours de FLE ont généralement lieu le matin, les excursions, visites, les activités culturelles et sportives, l'après-midi.

d) Les modalités tarifaires

Trois grilles tarifaires s'appliquent : pour les étudiants individuels, pour les agences et pour les Alliances françaises (commission de 15%).

Grille des tarifs 2019-2020 :



TARIFS 2020

COURS DE FRANÇAIS GÉNÉRAL

Type de cours	Jours	Heures	1-3 semaines	4-5 semaines	6 semaines	12 sem
STANDARD 20h / sem	Du lundi au vendredi	09:00 - 13:00	219€ / sem	207€ / sem	191€ / sem	180€ / sem
INTENSIF 25h / sem 20h de leçons + 5h d'ateliers / sem	Du lundi au vendredi	09:00 - 13:00 + ateliers Mardi et jeudi 14:00 - 15h30 Mercredi 14:00 - 16:00	273€ / sem	258€ / sem	238€ / sem	225€ / sem
FRANÇAIS & CULTURE 20h de français/sem + 2 cours de cuisine ou peinture/sem	Du lundi au vendredi	cours de français : 09:00 - 13:00 + cours de cuisine : 14:30 - 17:00	279€ / sem	267€ / sem	251€ / sem	240€ / sem

Frais administratifsinscription
30€documentation
40€recherche
hébergement 55€**e) Les outils d'information et de relations avec les familles**

Le service dédié dispose de divers outils utilisés en amont de l'accueil de tout groupe : un tableau « vœux hébergement » (1) où sont exprimées les préférences quant au choix de la famille, une fiche de renseignements groupes (2) où sont indiquées les informations personnelles des participants (état civil, documents d'identité, contacts, tuteurs, régimes alimentaires...) et, enfin, un tableau récapitulatif des placements (3) reprenant toutes les informations de contact. Ce dernier document est envoyé par courriel à toutes les familles d'accueil concernées et au coordinateur du groupe qui se charge ensuite de le diffuser. Par ailleurs, deux chartes, celle de l'étudiant et celle des familles, sont systématiquement diffusées à chaque accueil de groupe.

CHOIX FAMILLE ROUEN

Mineurs										
		NOMS	Prénoms	Date de naissance	Avec des enfants	Avec des adolescents	Couple seul (sans enfants)	Mère ou père seul(e)	Avec des animaux	Non-fumeur
1	F	*****	María José	05/10/2002			X		X	X
2	H	*****	Pablo Andrés	25/12/1998		X			X	
3	H	*****	Martin Fernando	15/06/1999		X				
4	F	*****	María Inés	20/11/1999		X				X
5	H	*****	Martin Alejandro	12/11/2001	X	X				
6	H	*****	Carlos Javier	11/05/1999		X				
7	F	*****	Daniela Patricia	28/12/2001	X				X	X
8	F	*****	Ana Belén	20/04/2002		X			X	X
9	H	*****	Pablo David	10/06/2002	X	X			X	X
10	H	*****	Josué Nicolás	16/06/2000	X					

1.

 FICHE DE RENSEIGNEMENTS - Groupes Groupe : Dates du séjour :														
NOM / NAME	Prénom / First Name	DATE DE NAISSANCE / Date of Birth	GENRE	PASSEPORT / ID	NATIONALITE	FAMILLE D'ACCUEIL / FAMILY	ADRESSE FAMILLE ACCUEIL - ROUEN	VILLE DE RESIDENCE DES FAMILLES D'ACCUEIL	NOM DU TUTEUR LEGAL / NAME OF GUARDIAN	COURRIEL DU TUTEUR / EMAIL OF GUARDIAN	TELEPHONE DU TUTEUR / PHONE NUMBER OF GUARDIAN	POLICE D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ET COUVERTURE MEDICALE	ALLERGIES, REGIMES, HANDICAP / ALLERGIES, DIETS, HANDICAP	REMARQUES / REMARKS
1														
2														
3														
4														

2.

Liste familles groupe -----											
	NOM	PRENOM	DATE NAISSANCE	AGE	FAMILLE Responsable	ADRESSE	CP	VILLE	TEL FIXE	TEL MOBILE	MAIL
1											
2											
3											
4											

Outre les lignes téléphoniques régulières et les adresses courriel, les familles et les accompagnateurs ont à leur disposition le numéro de téléphone d'urgence.

f) Le règlement intérieur

Le règlement intérieur en vigueur est affiché sur les panneaux prévus à cet effet.

g) Les temps de concertation pour les préparations des équipes

Pour chaque séjour de groupe, l'équipe enseignante constituée se réunit afin de définir le programme pédagogique le plus adapté au profil des participants. Ce travail préparatoire collaboratif est essentiel pour le bon déroulement du projet.

h) Les conditions de mise en œuvre des activités physiques et sportives

Pour ces activités, nous faisons appel à des prestataires extérieurs spécialisés (bases de loisirs, aires de jeux, parc d'attractions) garantissant les conditions optimales de sécurité quant aux locaux, espaces, matériel utilisés. L'encadrement est assuré par des membres de l'équipe pédagogique et/ou accompagnatrice.

i) Les modalités d'accueil des enfants en situation de handicap

Les modalités d'accueil sont adaptées en fonction des handicaps des participants. Il est important de prendre en compte certains éléments médicaux tout en étant très attentif au respect de la vie individuelle et collective de chacun. Chaque encadrant (famille d'accueil, accompagnateur, responsable, enseignant) est informé de la situation et de la marche à suivre à hauteur de ses responsabilités.

L'établissement est accessible aux personnes ayant des problèmes de mobilité (rampe d'accès, salle de classe, toilettes aux normes au rez-de-chaussée).

Nous sommes très attentifs à ce que chacun puisse participer activement aux activités et aux projets proposés. Les équipes mettront en place des animations adaptées aux

potentialités de chacun avec comme objectif de favoriser l'entraide, la solidarité et le partage.

j) Les modalités d'organisation d'activités accessoires à un accueil sans hébergement

Sans objet. Tout participant mineur est hébergé par nos soins.

k) L'évaluation des séjours

En fin de séjour, des questionnaires sont remplis par les participants et les enseignants. Ils sont destinés à recueillir les avis, impressions, jugements sur son déroulement. Ces éléments d'information font l'objet de réunions de bilans, permettant d'appréhender la réalité des séjours, d'envisager, le cas échéant, les corrections ou améliorations nécessaires.

4. SIGNATURE DE L'ORGANISATEUR VALIDANT LE PROJET ÉDUCATIF

Nom de l'organisme :

Nom et prénom du responsable du séjour :

Date :

Lieu :

Signature et tampon :